

L' écho Triorais

Le bulletin de notre beau village

Bulletin 117 - décembre 2025



Le mot du maire

Chers concitoyens,

En cette fin d'année, je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui participent à la vie de notre commune. Depuis le dernier bulletin, de nombreuses animations de nos associations ont eu lieu et ont permis à Triors d'être un village vivant : l'Oktoberfest du Comité des Fêtes, le marché d'automne du Sou des Ecoles, la soirée de Danse 26, la matinée boudins de la Pétanque Trioraise. Sans oublier les Multipattes qui nous avaient préparé une randonnée sur nos terres mais qui a dû être annulée en raison d'une météo capricieuse.

Je tiens également à remercier mes collègues de la Commission d'Action Sociale qui ont eu une fin d'année chargée avec en point de mire le traditionnel repas des aînés.

Je souhaite que chacun passe de belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier à 19h entouré de l'ensemble du Conseil Municipal et du Conseil Des Jeunes Triorais pour la traditionnelle cérémonie des vœux afin de célébrer cette nouvelle année.

Avec toute mon amitié et mes vœux les plus sincères

Pascal HANSBERQUE



L'ancienne église du village, qui existe toujours dans le parc du monastère



Dans ce numéro :

Budgets	2/3
Le Focus du mois	4/5
La vie du village	6/7/8
Nos associations	9
Agenda	10



Financement du city stade

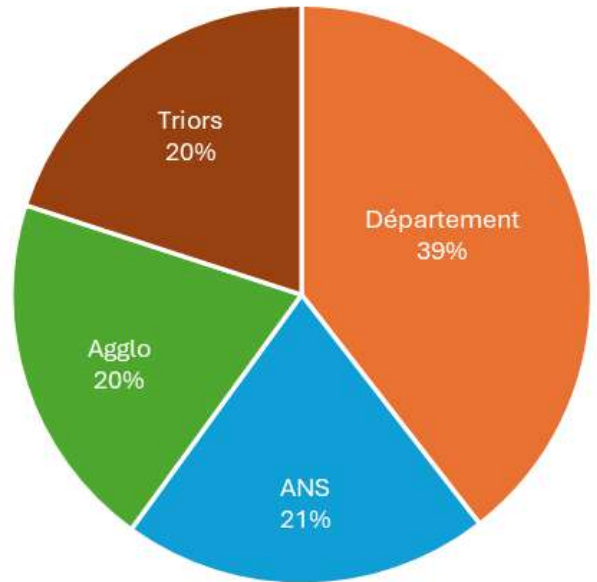
Comme vous avez pu le constater, les travaux du city stade ont débuté et devraient s'achever au printemps.

Voici le plan de financement qui nous permet de concrétiser ce projet :

- Agence Nationale du Sport : 20 000 €
- Département : 38 502 €
- Fonds de concours de Valence Romans Agglo : 19 500 €
- Auto-financement communal : 19 500 €

Soit 97 502 € au total

(Le reste à charge de la commune après les diverses subventions doit être supérieur ou égal à 20 %)



Pour votre information et pour justifier un tel investissement dans notre commune :

sur les 647 habitants, 219 ont moins de 25 ans. Ce qui représente près de 34 % de notre population.

Travaux

Des supports pour cycles ont été installés le long de la salle des fêtes. Entre l'abribus et la mairie, ils sont situés au centre du village afin de pouvoir servir au plus grand nombre.



Budget jeunesse 2024-2025

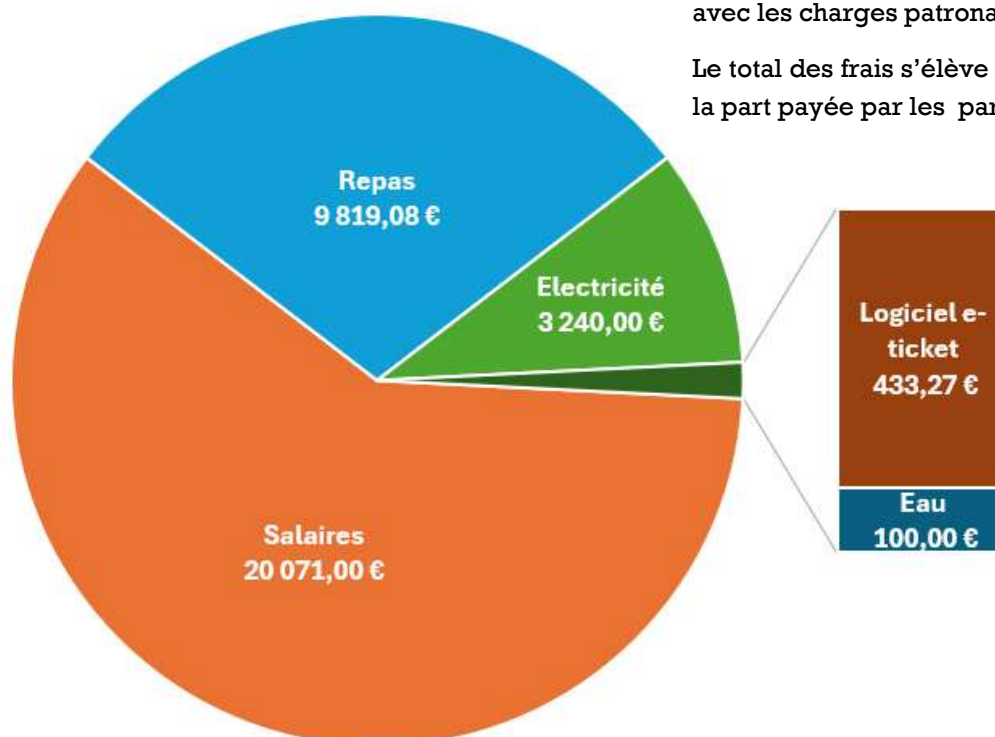
Voici les dépenses de fonctionnement liées aux enfants de Triors pour l'année scolaire 2024-2025.

Le reste à charge à la commune est donc au total de 22 624 € (cantine et garderie de l'école de Triors en vert, cantine et garderie du SIVOS en orange et centre aéré de Chatillon St Jean en bleu).



Ci-dessous vous retrouverez le détail du budget pour le périscolaire de Triors. (Les salaires sont donc présentés avec les charges patronales).

Le total des frais s'élève à 29 617 € auquel il faut déduire la part payée par les parents qui s'élève à 18 052 €



Le focus du mois : Le repas de nos aînés du 13 décembre



66 repas ont été préparés par les délices de Katy. 3 colis ont ensuite été livrés aux personnes hospitalisées ou dépendantes.

Le focus du mois : Le repas de nos aînés du 13 décembre



La vie du village

Ruissellement en Zone Artisanale

En raison d'un nombre croissant d'épisodes orageux, nous tenons à vous alerter sur les gestes qui peuvent faciliter les écoulements : l'entretien ou la création de fossés, la re-végétalisation des terrains en amont ...



Schéma d'écoulement naturel de l'eau



Schéma après goudronnage : aggravation de l'écoulement



Cérémonie du 11 novembre

Plus d'une cinquantaine de Triorais se sont rassemblés en ce 11 novembre afin de célébrer le 107ème anniversaire de l'armistice de la grande guerre. Après le discours traditionnel de M. le maire, M. Coustaury, ancien professeur d'histoire, a ensuite pris la parole. Enfin, le Conseil des Jeunes a déposé des fleurs aux couleurs nationales. Pour conclure, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié.

La vie du village : Commission Action Sociale

La semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, le mardi 7 octobre, le CAS a accueilli l'école de Triors, l'IME, l'EHPAD Beausoleil et l'accueil de jour « lieu d'être ». Tous furent heureux de s'amuser avec des jeux en bois. Cette après-midi intergénérationnelle s'est terminée avec une collation offerte par la mairie.



Truck Soliha



Le jeudi 6 novembre le camion Truck Soliha s'est installé sur le parvis de la salle des fêtes afin de présenter les aides et actions possibles pour favoriser le confort et l'autonomie à domicile.

Plus de 30 visiteurs sont venus se renseigner.

L'atelier nutrition de l'après midi se termina par un smoothie bien apprécié.

Soirées jeux

Le CAS a repris l'organisation des soirées jeux (pendant la 2^{ème} semaine des vacances puis début décembre). Adultes et enfants ont répondu présent à cet échange et on vous donne rendez-vous les mardis 6 janvier et 3 février de 18h à 20h dans la salle des associations.



La vie du Village : Actions de la Commission Jeunesse

Conseil des Jeunes Triorais



Le Conseil des Jeunes a organisé un goûter partagé pour Halloween. De nombreux petits triorais ont répondu présent à ce rendez-vous dans une ambiance festive.

Noël au périscolaire ...

Sous l'initiative de Cécile et Hanan, le vendredi 19 décembre, les enfants de notre école ont pu participer à un loto sur le temps méridien et repartir chacun avec un lot offert par la municipalité.



... Et à l'école !

Toujours sous la houlette de nos 2 salariées et avec la complicité de la maîtresse, les lutins farceurs ont envahi la classe des petits en ce dernier jour d'école.

Leurs grands yeux ébahis ont alors découvert leur classe sens dessus dessous ! (avant de tout ranger bien entendu !)



Cadeaux à nos salariés

Avant ces fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal a remis à ses salariés un petit présent afin de les remercier de leur engagement et de leur disponibilité. Nous souhaitons de bonnes vacances à Cécile, Hanan, Séverine et David.



La vie de Triors : nos associations

La Drôme des Jardins

L'assemblée générale de la DDJ se tiendra le 24 janvier 2026 à 10h à hôtel La Saleine à Crest. On peut s'inscrire à notre association à cette occasion. Le troc habituel de plantes de Printemps se tiendra le samedi 4 avril 2026 à Triors de 9h à 12h. Il est ouvert à tous, adhérents et non adhérents, l'occasion d'échanger aussi des graines, des outils et surtout des conseils sur les pratiques de jardinage. Sur ce même sujet, une conférence sur la pratique de l'occultation (couverture du sol avec une bâche ou des cartons), sur ses bienfaits pour le sol et son intérêt pour le jardinier a eu lieu en décembre.



Le comité des fêtes

Le comité remercie l'ensemble des personnes présentes à l'Oktoberfest et vous donne rendez-vous du 17 au 19 janvier pour la traditionnelle St Vincent (programme détaillé dans l'agenda en dernière page). La permanence encaissements aura lieu samedi 10 janvier de 10h à 12h à la salle des associations.

ACCA

La traditionnelle matinée Boudins de l'ACCA aura lieu le 15 février. Le bureau reste inchangé : Jordan Bossan (président), Jean-Marc Coindre (vice-président), Jean-Claude Berruyer (trésorier), Quentin Coindre (secrétaire), Olivier Argoud, Pascal Minodier, Brice Coléon et Axel Ducreux (membres)

Le club de l'amitié



Le 4 novembre notre concours de coinche et de pétanque s'est déroulé dans une ambiance conviviale. 68 doublettes de coincheurs et de pétanqueurs étaient présentes.

Pour clore la fin de l'année, le 17 décembre le Club a offert la buche de Noël à ses adhérents. Réouverture le 07.01.2026.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année et tous nos vœux 2026.



Horaires d'ouverture de la
mairie au public :

Le lundi : de 13h30 à 18h30

Le mardi : de 8h00 à 12h00

Le jeudi : de 16h à 18h30

Le vendredi : de 8h00 à 12h00

Téléphone : 04 75 45 32 73

triors@valenceromansagglo.fr

Site : www.triors.fr

**Le secrétariat sera fermé du
26/12 au 04/01.**

Agenda

JANVIER

Mardi 6 : Soirée Jeux du CAS de 18h à 20h

Vendredi 9 : Vœux du maire et du conseil municipal à 19h (salle des fêtes)

Samedi 10 : Permanence paiement repas de la St Vincent de 10h à 12h
(salle des associations)

Samedi 17 : ST VINCENT : repas dansant sur réservation à 20h30

Dimanche 18 : ST VINCENT : messe à 10h / bugnes & vin blanc à partir de
11h30 / spectacle récréatif à partir de 16h

Lundi 19 : ST VINCENT : salade de croupes sur réservation à 20h30

FEVRIER

Mardi 3 : Soirée Jeux du CAS de 18h à 20h

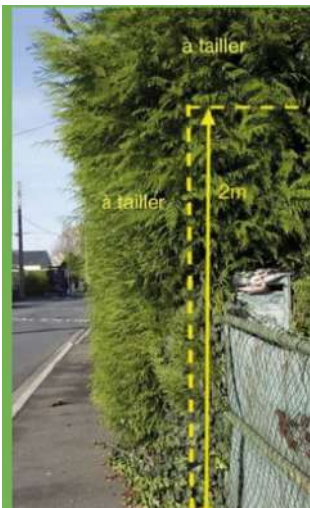
Dimanche 15 : matinée boudin de l' ACCA

Rappel

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Une attention particulière doit être portée sur les arbres qui risquent de toucher les lignes électriques et téléphoniques.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !



**L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de passer
de bonnes fêtes de fin d'année**